dont les plans ont été approuvés par S. M. avant que la construction ne fût commencée, est aussi à Londres en ce moment ; il va se rendre à Glascow pour examiner les colonnes destinées au bâtiment qui ont été fondues par MM. Eddington et Cie ; il vous donnera volontiers toutes informations relatives aux détails de l'édifice dont la grandeur dépassera celle du palais de Sydenham. Il est peu généreux à sir Joseph Paxton, parce qu'il n'a pas réussi à réaliser son plan, de chercher à d'éprécier d'une telle importance pour le commerce et pour l'industrie de ce pays.

» Je suis, etc.

» J. GILLARD,

» Agent français à Londres de l'Exposition permanente universelle à Paris. »

Une députation de la Société de l'Exposition permanente et universelle a eu une entrevue à Claridges-hôtel avec Son Exc. M. Rouher.

LES ÉTATS DE DOUANES DES CINQ PREMIERS MOIS.

La situation industrielle, examinée dans les tableaux des importations, continue à se présenter sous des aspects assez tristes.

Le coton nous fait défaut. Il en était entré 945,000 quintaux pendant les cinq premiers mois de l'année dernière ; ce n'est que 91,000 cette année. Les Etats-Unis ne nous ont fourni que 119 quintaux Tout ce qui nous est arrivé provient de l'Egypte et des autres pays de production.

On aurait pu espérer que notre industrie lainière et notre industrie du lin auraient profité de la pénurie et du renchérissement du coton ; il n'en est rien. L'importation du lin teille a baissé de 101,000 quintaux à 74.000 ; celle du chanvre de 31,000 à 15,000 ; celle des laines en masse de 168.000 quintaux à 120,000.

A cette diminution dans les importations des matières premières destinées à la fabrication des étoffes, correspond une importation considérable de tissus étrangers.

Ainsi, en ce qui concerne les tissus de coton, c'est quatre millions pour les tissus taxés à la valeur, et 603,000 kilog. pour les tissus taxés au poids.

En ce qui concerne les tissus de laine, l'importation est de plus de 20 millions de francs.

Nous ne pouvons d'ailleurs que prier nos lecteurs de se reporter à l'article, que nous avons publié dans notre numéro du 5 juin sur l'industrie des lainages, pour se convaincre que ces valeurs sont certainement très inférieures aux valeurs réelles des tissus qui sont importés.

Si nous passons à notre industrie métallurgique, nous voyons que la concurrence étrangère à laquelle on l'a soumise, ne cesse de faire des progrès.

Les importations de fontes se sont successivement accrues de 128.000 quintaux en 1860 à 319,000 en 1861 et à 867,000 en 1862.

Les importations de fers ont passé des chiffres insignifiants de 1,500 et 4.000 quintaux, au chiffre énorme de 308,000 quintaux.

Pour les aciers en barre, c'est 8,390 quintaux au lieu de 1,399.

Nous avons déjà eu occasion de montrer que cette introduction de fontes et de fers représentait plus du tiers de notre production.

Ajoutons que le mouvement d'invasion ne fait que s'accélérer, puisque, pour le dernier des cinq mois, c'est-à-dire pour le mois de mai, l'importation a été de 207,000 quintaux de fontes et de 108.000 quintaux de fer.

Enfin, les introductions de machines se sont accrues de 739,000 fr. à plus de 5 millions.

Ce sont là des chiffres qui semblent assez éloquents en présence de la crise qui sévit en ce moment sur notre industrie.

On sait que le mot d'ordre des journaux officieux ou libre-échangistes était récemment et est encore d'attribuer la cause de cette crise aux affaires américaines et au déficit qui en est résulté dans nos exportations. Or les états de douanes se chargent eux-mêmes de leur enlever ce dernier argument. Ils nous apprennent, en effet, que nos exportations en général et notamment celles des tissus se sont relevées depuis cinq ans.

Et cependant la crise subsiste.

Le *Pays* commençait, il y a deux jours, sa revue commerciale par ces mots :

« *Nous sommes désolés d'avoir à le constater : la situation commerciale ne s'est nullement améliorée, et rien ne fait prévoir que la reprise soit prochaine.* »

Voilà donc un argument que les états de douanes se sont chargés d'enlever eux-mêmes aux libre-échangistes.

S'ils voulaient y mettre un peu de bonne foi, l'examen impartial des faits les amènerait à reconnaître que le mal est dans le débouché intérieur, et que, comme nous l'avons maintes fois démontré, ce mal résulte de ce que les produits étrangers sont venus surcharger notre marché en face d'une consommation réduite tout à la fois par le renchérissement des céréales et par le chômage ou la diminution des salaires qu'a occasionnés la concurrence extérieure.

P. B—s DARNIS.

Angleterre.

On écrit de Londres, 23 juin :

« Le jury de l'Exposition internationale a terminé ses travaux ; le secret des récompenses accordées est à peu près le secret de la comédie ; il n'y a qu'une seule classe de médailles ; mais elle est fort libéralement distribuée ; il n'y en a pas moins de 5,000, une pour cinq exposants. Cela ressemble un peu aux distributions de prix dans les petites pensions.

» Eh bien ! malgré le nombre de ces médailles répandues à boisseau, je puis vous dire que les quatre cinquièmes des exposants ne sont pas satisfaits, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas de médaille. Plus d'un cinquième de ceux qui l'ont obtenue sont aussi mécontents ; il est certain, du reste que les manufacturiers et les industriels qui ont produit des œuvres d'un mérite exceptionnel ne doivent pas être grandement flattés de recevoir cette récompense banale qui semble les mettre au niveau de ceux qui ont exposé des produits inférieurs.

» Le prince de Galles ne présidera pas la solennité de la distribution des récompenses et des médailles qui aura lieu le 11 du mois prochain. C'est le duc de Cambridge qui représentera la reine à cette cérémonie publique. Cet éloignement systématique du prince de Galles de la vie publique où son âge et sa position l'appellent à prendre part, donnent lieu à beaucoup de commentaires. »

Italie.

On écrit de Rome, 21 juin :

« M. de Lavalette n'est pas resté inactif auprès du cardinal Antonelli. Il a offert pour le pape une indemnité annuelle de trois millions de francs payable par le Piémont et garantie par la France pour condition d'un arrangement. Le cardinal Antonelli n'a pas même voulu discuter cette proposition ; il l'a repoussée immédiatement, disant que la question romaine n'est pas une question d'argent, qu'il s'agissait d'un droit, d'un devoir et d'un principe et qu'au reste le gouvernement pontifical préférait le denier des pauvres à l'or des rois.

» M. de Lavalette a fait une autre visite au cardinal pour exprimer des plaintes très vives contre l'adresse des evêques. Le cardinal a fait connaître à beaucoup de prêtres français sa réponse qui a été celle-ci : « De quoi vous étonnez-vous, Monsieur l'ambassadeur ? Ne deviez-vous pas prévoir ce langage des evêques ? C'est le même qu'ils ont déjà tenu dans tant d'écrits publics et que vous connaissez, sans aucun doute aussi bien que moi. »

» M. le général de Montebello est arrivé hier, personne n'est allé le recevoir au chemin de fer, et son entrée dans Rome a été des plus modestes. Les instructions lui enjoignent de ne rendre visite au roi de Naples qu'en habit de ville. Les fils du duc de Montebello ont été élevés avec le roi et les jeunes princes, lorsque l'ambassadeur actuel en Russie représentait la France à Naples.

» D'un moment à l'autre, on attend à Civita-Vecchia les navires qui doivent embarquer deux régiments français. Jusqu'à ce jour, le 20e bataillon de chasseurs à pied est seul parti. »

Russie.

Les incendies ont enfin cessé, et les auteurs de ces attentats sont, pour la plupart, sous les verroux. Une souscription au profit des victimes a été organisée dans toutes les principales localités de l'empire. La ville de Moscou a surtout montré beaucoup d'empressement.

Le gouvernement paraît être rassuré maintenant sur les conséquences de l'agitation qui prenait, dans ces derniers temps, des proportions alarmantes, les enquêtes ordonnées à l'occasion des incendies ont mis l'autorité sur les traces d'une vaste conspiration. Mais pour être délivré momentanément du péril le gouvernement ne saurait aujourd'hui répondre d'une année de tranquillité

Le royaume de Pologne vient d'obtenir des réformes réellement importantes. Ce sont : 1° la loi qui convertit d'office les paysans corvéables en censitaires ; 3° la loi admettant les Israélites à l'égalité des droits accordés aux chrétiens. Le royaume de Pologne possède désormais, outre 13 colléges et lycées, une Université à Varsovie composée de 4 facultés et une école centrale supérieure du génie dans la ville de Pulawyet et quelques autres écoles d'instruction spéciale. En ce qui concerne le changement des paysans corvéables en censitaires, mesure capitale pour l'avenir de ce pays, des commissions sont instituées dans chaque district ou arrondissement.

Les juifs sont admis à la jouissance des droits civils, mais avec quelques restrictions nécessitées par la situation : 1° Ils peuvent désormais acquérir en propriété tous les immeubles et domaines à l'exception de ceux où la corvée du paysan ne serait pas encore remplacée par le travail libre et le paiement du prix de fermage ; 2° ils peuvent être appelés aux fonctions de maires des communes ; 3° il leur est loisible, désormais, de fixer leur domicile où ils le jugeront convenable et d'acheter des immeubles ; 4° il leur est permis de servir de témoins dans les actes notariés ; 5° en matière pénale, toute distinction entre les Israélites et les chrétiens est supprimée ; 6° tous les actes, contrats, etc., ne pourront être rédigés que dans la langue nationale. L'usage de la langue hébraïque, dans ces circonstances, est interdit.

Mexique.

Nous lisons dans le *Pays* :

« Nous recueillons dans les dernières correspondances du Mexique, transmises par la voie d'Espagne, quelques détails inconnus qui complètent les nouvelles reçues jusqu'à ce jour.

» La nouvelle que nous avons donnée les premiers de la jonction opérée par le général Douay, à la tête de 1,000 hommes, avec le corps d'armée commandé par le général Lorencez, est confirmée de point en point.

» La même correspondance annonce, d'une part, que le général Marquez serait passé du côté de Juarez, et de l'autre que 3,000 soldats de Juarez auraient pris le parti des Français.

» Ces deux nouvelles contradictoires ont besoin de confirmation. Quant à la réunion du général Douay avec le général Lorencez, elle prouve que la situation de nos troupes est loin d'être inquiétante, et si, comme il y a lieu de l'espérer, le parti conservateur garde son attitude actuelle, on peut s'attendre à recevoir, d'un jour à l'autre, la nouvelle que le général Lorencez a repris l'offensive. »

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Par décision en date du 20 juin, S. Exc. M. le ministre des travaux publics a donné son approbation au projet présenté par la compagnie du Nord pour le tracé du chemin de fer de Boulogne à Calais, dans la section comprise entre la première de ces deux villes et Marquise. Ce tracé s'embranchera par rebroussement sur les voies du chemin de Boulogne au passage à niveau situé à 400 mètres du centre de la gare des voyageurs.

L'administration de la ville d'Orléans vient de prendre une excellente mesure. Sur la porte de toutes les maisons où demeure un sergent de ville, on a placé une plaque blanche très apparente, sur laquelle on lit en lettres noires : SERGENT DE VILLE. En cas d'incendie, d'attaques ou de rixes graves, on saura où trouver sûrement ces utiles protecteurs de la sécurité publique. Nous recommandons cette mesure à l'attention de notre administration.

La procession des deux paroisses réunies sortira demain à neuf heures et demie.

La messe paroissiale sera chantée à St-Martin, à huit heures et demie.

A Notre-Dame, la messe aura lieu à huit heures.

Voici l'itinéraire que suivra la procession :

Rue St-Georges, Grand-Chemin, rue des Champs, du Fresnoy, des Lignes, Fosseaux-Chênes, St-Antoine, Poivrée, Grande-Rue, place St-Martin, rues du Château, de l'Union, rue Neuve, place de la Mairie.

Tous les ans, dans le courant de juin, notre fabrique était visitée par un assez grand nombre d'acheteurs venant solder des articles d'été destinés à la foire de Beaucaire.

Cette année, toutes les affaires se sont bornées à quelques demandes de consignation qui n'ont pas été accueillies par nos fabricants ; les grands sacrifices qu'ils ont dû faire dès les mois de mars et avril pour écouler les articles d'été les avaient rendus extrêmement prudents dans la production.

C'est encore là une des conséquences prévues du traité de commerce.

En même temps que les journaux de Paris, un journal de Valenciennes reproduit le compte-rendu de la distribution des prix de la *Société protectrice des animaux* ; on y parle avec éloge d'un de nos concitoyens, M. Deleporte Bayart.

La société protectrice des animaux, fondée à Paris en 1845, reconnue établissement d'utilité publique par décret impérial du 22 décembre 1860, a tenu dans la salle Barthélemy, rue du Château-d'Eau, sa séance solennelle de l'année pour la distribution des récompenses aux inventeurs d'appareils destinés à diminuer la souffrance des animaux ; aux auteurs de publications utiles au développement de son œuvre ; à toute personne enfin qui a fait preuve, à un haut degré, de bons traitements et assidus envers les animaux.

La séance a été ouverte par M. le vicomte de Valmer, président, qui a dans son discours prouvé que le but de la société est d'augmenter le bien-être de l'homme, en l'habituant à ménager les animaux dont il se sert, et à le rendre meilleur en lui apprenant à être juste et compatissant.

M. de Valmer s'est ensuite appliqué à démontrer que la plupart des animaux domestiques sont dignes des sympathies de l'homme.

Après le discours du président et divers rapports sur les travaux de la société, on a proclamé les noms des lauréats.

Au nombre de ces derniers, nous pouvons citer M. DELEPORTE-BAYART, marchand boucher en cette ville, membre du comice agricole de Valenciennes, inventeur de divers appareils tendant tant à diminuer les souffrances des animaux destinés à l'abattage pour l'alimentation publique que pour ceux servant à d'autres œuvres ; et pour avoir fait preuve à un haut degré, de bons traitements et de soins assidus envers les animaux.

Avant de remettre la médaille méritée par M. Deleporte, M. le vicomte de Valmer, président, faisant ressortir les capacités de ce lauréat, l'a proclamé publiquement membre de la Société.

Notre concitoyen n'a quitté notre ville que depuis 1849 pour aller exploiter à Valenciennes une grande boucherie et se livrer à des occupations en rapport avec son activité. Son amour du travail lui a fait obtenir des titres recommandables. Il est membre de plusieurs sociétés d'agriculture, de prévoyance, de bienfaisance. Il a fait aussi partie du Conseil municipal de notre ville.

Un grand nombre de médailles lui ont été décernées par le ministre de l'agriculture, par des sociétés scientifiques et d'agriculture.

Dans les neuf derniers mois qui viennent de s'écouler, sept médailles lui ont été remises à l'occasion des concours de Paris, Bergues, Amiens et Valenciennes.

La *Revue agricole* a reproduit, tout récemment encore, un travail de M. Deleporte-Bayart relatif à l'économie domestique et que la Société Impériale d'Agriculture des Sciences et des Arts, de Valenciennes a publié dans son journal mensuel.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 27	le 28	hausse	baisse
3 % ancien. .	68.20	68.40	» 20	» »
3 % nouveau.	68.20	néant.	» »	» »
4 1/2 au compt.	96.50	96.55	» 5	» »

INDUSTRIE ET COMMERCE

QUESTION DU COTON EN ANGLETERRE.

On lit dans la dernière chronique du Stock-Exchange, publiée par le *Constitutionnel* :

Les nouvelles reçues cette semaine des Etats-Unis sont de nature à préoccuper plus vivement que jamais le gouvernement et le public commercial. Sur la foi des journaux américains, on avait espéré que l'occupation par les troupes fédérales de la Nouvelle-Orléans et des autres places du littoral confédéré vaudrait au commerce européen de grands approvisionnements en coton et une reprise des transactions ordinaires. Beaucoup de navires avaient quitté nos ports, les uns avec des cargaisons de produits britanniques, les autres sur lest, ces derniers comptant sur un chargement de retour assez lucratif pour compenser la perte du fret à l'aller.

L'événement a dissipé toutes ces espérances. Une fois arrivés dans les ports du Sud, les navires n'ont trouvé ni acheteurs ni vendeurs. Abandonnées par la population virile, les cités ne renfermaient plus que des vieillards, des femmes et des enfants. Magasins, entrepôts, banques, tout était clos et désert. De coton, pas le moindre vestige : par ordre du gouvernement de Richmond, il avait été incendié sur une étendue de 500 milles. En se retirant, les sécessionnistes promenaient la torche sur tous les points que leurs adversaires devaient occuper. Les plantations offraient un spectacle du même genre : ici, des terrains en friche ; là, des récoltes sur pied ravagées et détruites, et quelques vieux noirs errant à travers ces scènes de désolation, et regrettant sans doute de n'avoir pu suivre leurs compagnons et leurs maîtres. Cette guerre servile dont on avait menacé le Sud n'offrait de trace nulle part. Les esclaves avaient docilement obéi à l'ordre qui les dispersait ou enrégimentait les plus jeunes dans les bataillons spéciaux commandés par des blancs. Le pavillon victorieux de l'Union ne flottait donc que sur des villes com-

---

contente en entendant ajouter par sa bonne :

« Si tu es bien sage, tu iras plus tard la retrouver auprès du bon Dieu, qui l'a reprise parce que là-haut, dans le ciel, elle ne sera jamais plus malade comme ici. »

Maurice s'approcha tour à tour des deux petits lits, et l'aspect de ces innocents créatures apaisa par degré le déchirement de son âme.

L'enfance exerce sur tous les hommes un empire si puissant et si doux ! Personne qui résiste à ce charme touchant répandu par Dieu même sur ces petits anges de la terre, frères des anges du Ciel. Dans leurs mouvements gracieux, dans leurs frais éclats de rire, dans leur regard limpide, il y a quelque chose qui enchante et rejouit le cœur, et la vue de leur sommeil le repose et en calme les agitations et les angoisses.

Maurice ressentit si profondément cette salutaire impression que bientôt, malgré sa douleur, il rendit grâce à Dieu de lui avoir laissé ces deux chers trésors, ces vivants souvenirs de sa femme. Ils les contemplèrent longtemps avec un indicible amour ; puis arriva le vieux docteur, qui l'emmena dans sa chambre, lui donna un narcotique et le contraignit à se coucher. Elise refusa d'en faire autant ; pendant que le docteur et deux autres amis dévoués se livraient aux soins pénibles qu'entraînent toujours après elles ces tristes circonstances, elle écrivit elle-même à sa mère pour lui annoncer avec ménagement la fatale nouvelle et lui demander l'autorisation de rester dans la maison de Maurice et de se consacrer à ses enfants. Ce devoir accompli, elle retourna veiller auprès du corps de Suzanne. C'était, lui semblait-il, un sacrilège que de l'abandonner durant la dernière nuit qu'il allait passer sous ce toit.

Elle ne trouva dans la chambre que la fidèle Christine, qui n'avait pas voulu laisser sa maîtresse seule, même après la mort, mais qui frisonnait et tremblait de tous ses membres, en se voyant la nuit près d'un cadavre, dans cette pièce où quelques cierges allumés autour du lit ne répandaient qu'une clarté lugubre et incertaine.

Elise la congédia, à la grande surprise de la pauvre fille, qui ne comprenait pas qu'une dame si jeune et si délicatement élevée eût le courage de rester là toute seule. Ah ! c'est qu'Elise, exempte d'ailleurs de toute crainte puérile, n'éprouvait, en présence du corps de son amie, qu'une douleur sainte et résignée, qu'un recueillement voisin du culte. Loin de ces restes chéris, elle succombait sous le poids d'un vide immense ; auprès d'eux, elle souffrait moins, car elle lisait sur le front de Suzanne tant de calme et de sérénité !

Elle s'assit dans un fauteuil près du lit et se laissa aller à une rêverie de plus en plus vague. Epuisée par tant d'émotions, par tant d'efforts pour commander à son chagrin, fatiguée, en outre, de ses nombreuses et longues veilles auprès de la malade, elle n'avait plus la force de rassembler et de coordonner ses idées. Bientôt elles dégénérèrent en un rêve confus, qui lui montra une figure pâle auprès du corps de Suzanne. Puis le rêve devint plus distinct, la figure pâle prit des traits connus : c'était Albert. Elise entendait ses soupirs et ses sanglots ; elle le voyait penché sur sa sœur, les cheveux en désordre et les joues baignées de larmes.

Et ce n'était pas un rêve ; sans pouvoir secouer cette somnolence qui lui alourdissait les paupières et lui ôtait la conscience nette de ce qui se passait autour d'elle, Elise voyait pourtant, mais comme à travers un voile, et elle entendait jusqu'au plus léger bruit. Tout à coup une plainte déchirante, succédant à des pleurs étouffés, la tira de ce demi-assoupissement ; elle ouvrit tout à fait les yeux et aperçut..... Albert ; non, elle ne se trompait pas, c'était bien lui, qui debout maintenant auprès du corps, les bras croisés sur sa poitrine, proférait ces paroles du ton d'un morne désespoir :

« Et ton frère n'était pas là pour te fermer les yeux ! »

Plusieurs des cierges s'étaient éteints ; il régnait dans la chambre une obscurité presque complète, et, tout entier à ses regrets, il n'avait pas remarqué qu'il n'était point seul. Il n'entendit pas non plus le profond soupir qui répondit à sa douloureuse exclamation, et bientôt il ajouta :

« Suzanne ! Suzanne ! tu nous a quittés ! je n'ai plus de sœur ! »

En ce moment, une main se posa sur son épaule, une autre saisit la sienne, et une voix tremblante murmura :

« Et moi, que suis-je donc, Albert, sinon votre sœur ? »

A ce contact, à ces accents connus qui avaient tant de fois porté l'émotion dans son âme, Albert tressaillit, détacha ses regards du visage glacé de Suzanne pour les tourner vers Elise, et, la voyant si pâle, si changée et pourtant si belle encore et si imposante, il se représenta en un instant les souffrances et le dévoûment de cette noble créature. Saisi de respect, il tomba à ses genoux en s'écriant :

« Oui, Elise, vous êtes ma sœur, la sœur de Clotilde, la sœur de ma chère Suzanne ! Oh ! j'envie votre bonheur ; vous l'avez soignée, vous, et vous avez recueilli son dernier soupir.

— Relevez-vous, Albert ; en présence de cette dépouille sacrée, est-ce à mes genoux...

— Non, laissez-moi vous remercier d'abord de vos soins pour elle.

— Hélas ! ils n'ont pu la sauver, dit Elise en pleurant ; mais écoutez, Albert, ses dernières paroles. Elle a pensé à vous avant de mourir. »

Et elle lui rapporta en termes simples et touchants les derniers moments de sa sœur. Assis à côté d'elle, Albert l'écouta avec une religieuse attention et une tristesse moins amère ; cette mort avait quelque chose de saint qui pénétrait le cœur de piété et en apaisait l'agitation.

« Oui, elle est heureuse à présent, reprit-il quand Elise se tut ; mais je suis inconsolable d'être arrivé trop tard. Songez donc, Elise, que je suis le seul membre vivant de sa famille à elle, et que durant nombre d'années elle n'avait pas connu d'autre affection que celle de son frère.

— Vous n'arrivez pas trop tard, mon ami, puisque vous voilà pour lui rendre les derniers devoirs. Maurice est incapable de s'occuper de rien.

— Infortuné Maurice ! où est-il ? comment supporte-t-il cette perte ? Ah ! Elise, la douleur est égoïste ; j'oubliais qu'il y a un cœur plus désolé que les nôtres ! Et les enfants ?

— Vous les verrez ainsi que leur père quand il fera jour. En attendant, dites-moi, je vous en prie, ce qui vous a déterminé à venir.

— Une des lettres du docteur, à qui j'avais demandé de me tenir au courant de la maladie. Elle laissait déjà percer un peu d'inquiétude, alors que les vôtres respiraient encore la sécurité. Un lugubre pressentiment s'est emparé de moi, et je suis accouru, maudissant la longueur de ce voyage pendant lequel j'étais dans la plus affreuse incertitude, ne pouvant recevoir de nouvelles.

— Oh ! que vous avez bien fait de venir ! Quelle consolation, quel soutien pour Maurice et pour moi-même que votre présence ici...

— Mais parlez-moi de votre mère, de Clotilde, de vos enfants, ajouta-t-elle après un moment de silence. Tous vont bien sans doute, puisque vous les avez quittés ? »

Et elle l'accabla de questions sur ce qui se passait à Santa-Maria. Il y répondit longuement et cet entretien parut le distraire de sa douleur. Puis tout à coup, comme s'il se reprochait d'évoquer des images du bonheur dans cette maison où régnait le deuil, il se remit à causer de Suzanne avec amour et mélancolie. Le reste de la nuit se passa de la sorte à échanger à voix basse des paroles de regret ou de consolation. C'était bien un frère et une sœur, entre lesquels un chagrin commun établissait un lien nouveau. En se revoyant, ils n'avaient éprouvé d'autre émotion que celle de la fatale catastrophe qui les frappait tous deux. Le passé s'effaçait devant l'amertume du présent.

Toute la journée suivante, Elise continua de se montrer grande et forte, s'occupant de Maurice, de Céline et de Paul et commandant aux ouvrières les vêtements de deuil de toute la famille. Son ouvrage ne se démentit pas un seul instant. Mais, lorsqu'on vint enlever le corps de Suzanne, en se voyant ravir ces précieux restes de son amie, elle fut prise d'une violente attaque de nerfs. Elle avait trop souffert et trop combattu ; impossible que les forces